

Coaticook, juin 2017

Objet : Desjardins met à la disposition des régions un Fonds de 100 millions \$

Madame,
Monsieur,

Le Mouvement Desjardins a récemment annoncé la création du Fonds de 100 millions \$ sur trois ans pour soutenir le développement socio-économique des régions. Pour ce faire, nous sommes à identifier des projets ayant des retombées positives pour la région des Cantons-de-l'Est.

Nous vous invitons à soumettre un projet qui vous tient à cœur. Qui sait, Desjardins pourrait vous aider à le concrétiser !

La période pour soumettre votre projet est du 1^{er} juin au 15 août 2017.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre la fiche de présentation de projet que vous trouverez sur le site internet de la caisse www.desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie, ainsi que tous les documents pertinents par courriel à : pierre.u.langevin@desjardins.com. Vous recevrez vers la fin du mois de septembre une réponse quant à l'admissibilité de votre projet.

Les projets soumis doivent répondre à certains axes prioritaires préalablement identifiés par les caisses de la région des Cantons-de-l'Est, notamment la **création de richesse et de valeur pour le milieu à partir d'un développement économique pertinent et durable**.

Dans votre fiche de présentation de projet, nous vous invitons à faire **ressortir et à documenter les retombées économiques positives de votre initiative ainsi que ses bienfaits sur la consolidation du tissu social de la communauté**.

Pour toute question concernant le Fonds de 100 M\$, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné.

Ensemble, nous pouvons faire une différence dans la vie des personnes et des communautés de notre région!

Cordialement,

Pierre Langevin
Directeur général
Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
819 849-9822, poste 7022324